Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 25 (1896)

Heft: 5

Rubrik: Enseignement professionnel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

peut-être pas superflu de rappeler à quelques-uns de nos lecteurs ce qu'on entend par là. La méthode si fructueuse des *dictées préparées* consiste à faire étudier préalablement, par nos écoliers, l'orthographe des morceaux qu'on se propose de leur dicter. On ne se bornera pas à leur faire étudier les quelques lignes qui seront l'objet de la prochaine dictée, mais on leur annoncera, pour les obliger à étudier beaucoup plus, qu'on empruntera la dictée aux deux ou trois morceaux indiqués du *Livre de lecture*.

Pour stimuler le travail des écoliers, il est nécessaire de corriger soigneusement ces dictées et de donner des notes.

En suivant cette méthode, chaque cours apprendra peu à peu à écrire correctement tous les mots du livre de lecture. Or, si les écoliers du cours inférieur étudient bien l'orthographe de chaque mot de leur manuel, si ceux du cours moyen en font autant pour le livre du IIe degré, soyez sûrs qu'ils seront aussi forts pour l'orthographe, qu'on peut raisonnablement l'exiger.

Ce procédé est tout à fait rationnel. De cette façon, l'élève n'écrit aucun mot au hasard, ainsi que cela arrive fatalement, lorsqu'on dicte des mots nouveaux qu'on n'a jamais vus. De plus, par cette étude, les idées, le fond du morceau, qu'on vient de lire et d'étudier, se gravera d'autant mieux dans la mémoire.

Il serait superflu d'ajouter que ces dictées seront l'objet d'explications grammaticales.

L'inspecteur amènera le maître à suivre cette méthode en empruntant, ordinairement, dans ses visites, pour texte des dictées, un des morceaux du Livre de lecture que les élèves sont censés avoir lus et étudiés.

Une première correction se fera ordinairement en échangeant les cahiers entre élèves et à l'aide du livre; l'élève qui corrige se contentera de *marquer* les fautes de son condisciple et cela du crayon, pour que le maître puisse voir ensuite comment cette correction a été faite.

N'oublions pas que l'orthographe d'usage est plus importante que l'orthographe de règle, en ce que, sur les cinq ou six lettres dont se compose généralement un mot, la grammaire ne vous apprend à écrire correctement que la dernière lettre, tandis que l'orthographe d'usage vous habitue à écrire tout le reste.

Que les élèves comprennent bien les règles grammaticales, qu'ils sachent les appliquer, c'est nécessaire; mais à quoi bon leur faire réciter le texte du manuel? C'est peine perdue. Mais il ne faut pas que, dans ses visites, M. l'Inspecteur demande la récitation des définitions et le mot à mot du texte.

Le Livre de lecture est destiné à servir de thème, non seulement aux exercices orthographiques, mais encore aux exercices de rédaction, ainsi que nous l'expliquerons plus tard. R. H.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Il existe dans la Suisse allemande une Société des maîtres de dessin et des maîtres d'enseignement professionnel dont les membres ont pour but de s'instruire mutuellement, tout en

travaillant de tout leur pouvoir au perfectionnement de l'enseignement du dessin et de l'enseignement professionnel en général.

La Suisse romande est demeuré étrangère à ce mouvement, et pourtant tous les maîtres en reconnaissaient les besoins.

La *Revue suisse d'enseignement professionnel* a proposé, en septembre dernier, la fondation d'une section romande de cette Société suisse. Un bulletin d'adhésion, envoyé à un bon nombre de maîtres, lui a été renvoyé, signé, par près de 70 d'entre eux.

En face de cet accueil favorable, le Comité d'initiative a lancé une circulaire convoquant tous les intéressés à une assemblée dans le but de constituer la Société projetée.

Cette assemblée a eu lieu au Musée industriel, à Lausanne, samedi 11 avril écoulé. Elle a été ouverte à 10 h. $^1/_2$ par M. L. Beausire, inspecteur scolaire, au nom du Comité d'initiative. Une trentaine de membres étaient présents.

Après un exposé de M. Beausire, l'assemblée a décidé de constituer, non pas une section de la Société suisse des maîtres de dessin et des maîtres d'écoles professionnelles, mais une Société romande indépendante. Cette Société cherchera d'ailleurs à entretenir les meilleurs rapports avec la Société suisse.

M. L. Genoud, de Fribourg, a présenté ensuite un projet de statuts qui a fait l'objet d'une discussion préliminaire. L'art. 1er dit que :

« La Société a pour but de chercher à perfectionner l'enseignement du dessin dans les écoles primaires et supérieures en général, ainsi que l'enseignement professionnel et artistique. Les maîtres de dessin et toutes les personnes qui s'intéressent à cet objet doivent donc s'unir dans un effort commun avec les autorités et Sociétés, afin d'atteindre le résultat désiré. »

La Société sera dirigée par un Comité de sept membres, représentant les cinq cantons romands. Trois d'entre eux devront habiter la même ville et formeront le bureau. L'assemblée a décidé, en outre, d'adopter comme organe la *Revue suisse d'enseignement professionnel* fondée à Fribourg par M. Genoud.

Le Comité a été constitué comme suit : MM. Genoud, à Fribourg, président; Martin, maître de travaux manuels, à Genève; Racine, maître de dessin, à Neuchâtel; Gilliard, maître de dessin, à Fleurier; Clotu, maître à l'école professionnelle de Bienne; May, maître à l'école professionnelle, et Jaton, instituteur, à Lausanne.

La séance a été suivie, à l'hôtel de France, d'un cordial et joyeux banquet auquel la commune avait envoyé de nombreuses bouteilles d'un excellent Dézaley d honneur.

Au dessert, M. le conseiller d'Etat Viquerat a prononcé un charmant et spirituel discours, dans lequel il a montré le danger résultant de la surabondance des gratte-papier et prouvé la nécessité pour l'agriculteur de se développer intellectuellement

aussi bien que physiquement, et pour l'Etat l'obligation d'encourager les carrières industrielles et commerciales au moins autant que les carrières libérales.

BIBLIOGRAPHIES

I

Le Traducteur. — Journal bi-mensuel destiné à l'étude des langues française et allemande. S'adresser à l'Administration du *Traducteur*, à La Chaux-de-Fonds. Abonnement annuel : 2 fr. 80. Chaque numéro se compose de 8 pages in-4°.

Il est incontestable que beaucoup de jeunes gens montreraient plus de goût et plus de courage pour l'étude des langues vivantes si l'on avait soin de présenter cette étude sous une forme plus variée et moins aride que celle de nos manuels : grammaire et recueil d'exercices de thèmes et de versions. Or, le *Traducteur* nous offre tous les quinze jours un choix abondant de textes : avis, anecdotes, traits d'histoire, extraits de pièces de théâtre, etc., dans les deux langues française et allemande. Tous ces textes sont intéressants.

Les instituteurs qui désirent apprendre l'allemand ne sauraient mieux s'y prendre qu'en s'adressant au *Traducteur*. Nous nous permettons de le leur recommander d'une manière spéciale.

R. H.

II

Arithmétique. — La librairie F. Payot, à Lausanne, met en vente un nouveau recueil de problèmes d'arithmétique publié par M. Ch. Dufour, professeur à Morges.

Bien que l'œuvre en elle-même n'offre rien de très nouveau, nous devons néanmoins féliciter l'auteur d'avoir réuni dans un volume de 148 pages un nombre aussi considérable d'exercices variés. Le maître de mathématiques y trouvera une quantité de problèmes sur les nombres entiers, les fractions ordinaires et décimales, les règles de trois, d'intérêt, etc... Toutes les questions posées contribueront certainement à intéresser l'élève et rendront, par le fait même, l'étude de cette branche plus facile et plus agréable.

Comme complément, l'auteur a ajouté une série d'exercices sur les logarithmes, les intérêts composés et les fonds publiés pour les écoles plus avancées. Enfin, une vingtaine de pages sont consacrées aux calculs de tête

Nous recommandons ce recueil aux maîtres qui désirent augmenter le choix des problèmes et rendre leur enseignement plus attrayant.

J. C., *professeur.*